

Le GES : pour une coopération et une gestion optimisée de vos structures

Le GES, Groupe économique solidaire, est un projet de mutualisation de vos structures entre elles et de coopération avec le territoire. Le GES, c'est une identité commune, une marque plus forte, une gouvernance simplifiée et une gestion sécurisée.

La diversité des conventionnements, des modes d'accompagnement des salariés en parcours, des règles fiscales, ou des types de partenariats pousse invariablement les structures d'insertion à multiplier les statuts juridiques. Il en résulte parfois des difficultés : éloignement des structures, perte de cohérence, gouvernance plus complexe... Pour remédier à ces problèmes, Coorace a conçu et porté le **GES, Groupe économique solidaire**. La structuration en GES est un engagement de vos structures pour le territoire.

Cette structuration facilite la coopération et l'émergence de projets d'utilité sociale et territoriale. Elle offre une meilleure force de frappe en matière de communication et de relations avec les partenaires, une gestion plus claire des ressources humaines, une meilleure mutualisation des moyens, une gouvernance et une stratégie plus claires et efficaces...



Et concrètement ?

Coorace accompagne les entreprises d'utilité sociale et territoriale dans la constitution de leur GES, tout particulièrement dans ses aspects juridiques et fiscaux.



**4 à 7 jours de conseil
+ un suivi sur 6 à 12 mois
+ accompagnement
juridique et fiscal**

1.

Définition des besoins

- ▶ Rencontre de GES existants
- ▶ Analyse des enjeux
- ▶ Réflexion sur la vision et les valeurs partagées des structures
- ▶ Audit des questions fiscales, RH, juridiques, organisationnelles...

2.

Structuration du projet

- ▶ Elaboration de scénarios et d'hypothèses de structuration
- ▶ Opportunités en terme de mutualisation
- ▶ Travail sur l'organigramme
- ▶ Réflexion sur la marque
- ▶ Structuration juridique du projet
- ▶ Création éventuelle d'une nouvelle entité

3.

Plan d'action

- ▶ Accompagnement sur les aspects juridiques et fiscaux
- ▶ Définition d'une nouvelle organisation interne
- ▶ Planification des actions à mener impliquant des intervenants extérieurs (communication, statuts, contrats RH...)
- ▶ Suivi



coorace
Entreprises d'utilité sociale
et territoriale



Un exemple de GES : Ulisse

Ulisse s'est constitué en GES en 2012. L'association a fait le choix de créer une entité ad hoc pour porter le projet stratégique, assumer les charges de gestion administrative et piloter quatre autres structures : un chantier d'insertion, une association intermédiaire, une ETTI et une entreprise d'insertion. Aujourd'hui, Ulisse compte près de 500 salariés.

Pour Ulisse, le GES a permis :

- Une offre de services coordonnée
- Une communication globalisée
- Une gouvernance unifiée
- La mutualisation de ressources et de moyens
- Une stratégie globale de valorisation et de dynamisation des emplois et des compétences



Notre territoire nous a amenés rapidement à diversifier nos activités et à innover pour répondre de manière efficace à ses besoins et ses particularités. Le risque d'une telle évolution est souvent de perdre son identité, son projet initial et de générer de l'incompréhension auprès de nos partenaires. Nous avons besoin d'une nouvelle organisation. Coorace nous a accompagnés dans cette démarche pour adopter le modèle d'un Groupe économique solidaire en nous transmettant des outils et en nous faisant partager des expériences similaires.

Jean-David Poquet,
Directeur Aprozep

Mode d'emploi

Quelques étapes à suivre sont indispensables avant de bénéficier de l'accompagnement GES

1. Contacter la délégation régionale Coorace
2. La délégation pré-diagnostique si le GES peut être une solution à votre projet et vous met en relation avec les services nationaux Coorace.
3. Coorace vous propose une offre d'accompagnement intra-entreprise à la structuration en GES (ou propose une solution plus adaptée en lien avec la délégation régionale)
4. Avec votre délégation régionale, étude des modes de financement de la structuration (investissements, prise en charge par des tiers)
5. Lancement de l'accompagnement

26^{GES}
adhérents
à Coorace

Contactez-nous

- ▶ Vous souhaitez mieux structurer vos offres de services et donner de la cohérence à votre stratégie ?
- ▶ Vous souhaitez réfléchir à l'organisation de votre groupement ?
- ▶ Vous voulez améliorer la gouvernance de vos structures d'insertion ?

Service développement économique :



Tél. : 01 49 23 70 50

E-mail : entrepreneuriat@coorace.org

www.coorace.org